



# YERVILL'EAU

## EDITO



Le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de Yerville est souvent à la pointe des techniques innovantes en termes de production d'eau potable et de traitement des eaux usées. Ainsi en 2000, nous mettons en service l'une des premières usines de micro filtration du département.

En 2009, les premiers lits de séchage plantés de roseaux pour le traitement des boues du département, à la station d'épuration de Yerville-Bourdainville, étaient installés et mis en service. A ce titre, le Conseil Départemental organise une rencontre technique sur le sujet le 12 juin 2018 avec les experts dans ce domaine et avec la visite de la station d'épuration.

Bientôt, nous mettrons en service la première aire d'infiltration des eaux traitées constituées par les taillis à très courte rotation de saules à la future station d'épuration d'Ouille l'Abbaye. Cet investissement du Syndicat ne manquera pas de susciter l'intérêt par le retour d'expérience qu'il apportera.

Le Président, Alfred TRASSY-PAILLOGUES

## Visite de l'école d'Ancretieville Saint Victor de l'usine de micro-filtration de Bourdainville et de la station d'épuration de Yerville-Bourdainville.

75 élèves des classes de maternelle et d'élémentaire de l'école d'Ancretieville ont visité, le 24 mai 2018, l'usine de micro-filtration de Bourdainville et la station d'épuration de Yerville-Bourdainville, ainsi que le petit château d'eau de Bourdainville.

Ces visites ont suscité l'intérêt des élèves puisque la totalité du petit cycle de l'eau (traitement de l'eau potable et des eaux usées) y est découvert sur un périmètre réduit de 500 mètres dans la commune de Bourdainville.

Si vous êtes intéressés pour visiter les ouvrages, contactez le Syndicat, nous organiserons une visite si nous réunissons suffisamment de personnes.



Visite de la station d'épuration de Yerville - Bourdainville



Visite de l'usine de microfiltration

## De nombreux projets d'extension des réseaux d'assainissement.

Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région d'Yerville porte actuellement de nombreux projets d'extension de réseaux d'assainissement collectif dans les communes suivantes :

- Hugleville en Caux (rue Grande) pour 15 branchements
- Le Saussay (rue du Clos Chaillou) pour 10 branchements
- Criquetot sur Ouville (rue de Mantot) pour 25 branchements
- Flamanville (rue du Petit Pont) pour 7 branchements
- Criquetot sur Ouville (rue des Forrières) pour 14 branchements

**La mise en place du réseau d'assainissement collectif apporte un confort d'usage aux habitants** puisqu'il n'y a plus d'entretien du dispositif d'assainissement non collectif.

Les usagers concernés ne dépendront plus du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) mais bénéficieront du service d'assainissement collectif. Le Syndicat assure par l'intermédiaire de la compétence assainissement les services suivants :

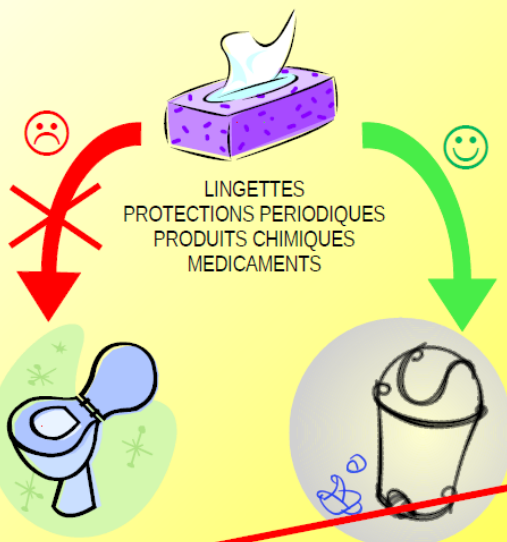
- la collecte des eaux usées,
- l'entretien des réseaux d'assainissement collectif
- le traitement des eaux usées.



## Halte aux lingettes !

Les services de Véolia Eau interviennent à plusieurs reprises pour remettre en service les pompes à l'arrêt des postes de relèvements des eaux usées, défauts qui occasionnent des débordements d'eaux usées sur la route.

### NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLE !



ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS  
ÇA POLLUE  
ÇA CREE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES ET DE LA STATION D'EPURATION  
C'EST PUNISSABLE

De nombreuses lingettes et tampons hygiéniques provoquent des bouchages et par conséquent l'arrêt intempestif des pompes.

Nous rappelons que le règlement d'assainissement interdit tout rejet solide dans le réseau d'assainissement et en particulier les lingettes nettoyantes et autres serviettes hygiéniques.

La notion de « tout à l'égout » n'est pas appropriée. Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle et « tout » ne se jette pas à l'égout.

Nous comptons sur vous pour rappeler au sein de vos familles ces notions importantes et garder à l'esprit ce réflexe citoyen dans la durée. Il nous permettra en outre de maintenir un prix de l'eau raisonnable en évitant les interventions intempestives et urgentes de débouchage.



## Le Taillis Très Courte Rotation de saules

**Le Syndicat mène 2 projets innovants**, en collaboration avec le bureau d'étude SOGETI-Ingénierie, la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, **d'infiltration des eaux usées traitées**.

Les aires d'infiltration actuelles sont constituées de billons classiques dans lesquels s'infiltrent successivement les eaux traitées. L'inconvénient principal de cette technique d'infiltration est qu'il nécessite beaucoup de surface, renchérissant ainsi leur coût d'aménagement et d'entretien. Ainsi l'aire d'infiltration de la station d'épuration de Motteville fait à elle seule 6000 m<sup>2</sup>.

Grâce à la présence de multiples tiges par pied, d'un système racinaire important et d'un couvert herbacé au pied des plants, les saules favorisent l'infiltration de l'eau, limitent les ruissellements et l'érosion des sols. L'efficacité est comparable voire supérieure à celle d'une bande enherbée.

La croissance très rapide de ces plantes permet une valorisation en paillis de saules au bout de 3 ans. Le paillis de saules a démontré les avantages suivants :

- Il contrôle des mauvaises herbes, sans effet acidifiant sur le sol
- Il améliore la structure et la porosité du sol
- Il prévient le lessivage de nutriments et facilite leur absorption par les plantes
- Il favorise la biodiversité dans le sol.



Le Taillis Très courte Rotation de Saules

Ainsi, le Syndicat mettra en place un taillis très courte rotation (TTCR) de Saules pour infiltrer les eaux traitées de la nouvelle station d'épuration d'Ouville l'Abbaye. A Grémonville, nous assistons l'association EMERGENCE-S, propriétaire du Château du Gal, pour la réhabilitation de son dispositif d'assainissement non collectif, mais aussi pour la constitution d'une aire d'infiltration de 900 m<sup>2</sup> aménagée d'un taillis à très courte rotation de Saules. Le paillis de saules ainsi produit sera directement valorisé pour la culture maraîchère biologique cultivée par l'association.

Grâce aux financements de l'Agence de l'Eau obtenus pour le programme Innobioma, la chambre d'agriculture prêtera une planteuse de TTCR de Saules à la collectivité.



Plantation des saules



Récolte et broyage des saules pour valorisation

## Etudes et travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable dans la vallée de la Saône

Notre collectivité, en collaboration avec les Syndicats voisins d'eau et d'assainissement de Doudeville, de Saint Laurent en Caux, de la Vallée de la Saône et d'Auffay Tôtes, mène un important programme d'investissement pour **sécuriser la production et la distribution de l'eau potable dans la Vallée de la Saône**.

En effet, nous connaissons des problématiques de plus en plus importantes pour assurer l'approvisionnement en eau en qualité et en quantité à nos administrés et nos entreprises :

- La sécurisation de la distribution en eau est défaillante en cas de coupure d'électricité à Bourdainville et Beauval en Caux ;
- La capacité de production d'eau du forage de Bourdainville à 2000 m<sup>3</sup>/j sera insuffisante à l'horizon 2028 ;
- Les résidus de pesticides et nitrates devront à terme être traités ;
- L'usine de micro-filtration Bourdainville doit être reconfigurée avec un traitement adapté.

L'étude de sécurisation de la distribution de l'eau potable dans la Vallée de la Saône, réalisée par le bureau d'étude EGIS Eau en 2015, a détaillé un important programme d'investissement commun aux 5 collectivités d'un montant global de 13 000 000 € HT.

Ce programme prévoit en outre la réalisation de 2 forages à Saône Saint Just et à Imbleville, de 3 réservoirs de stockage, de 2 usines de traitement de l'eau avec l'adaptation de l'usine de micro-filtration de Bourdainville, et quelques 16 km de réseaux d'interconnexion.

Ces travaux seront financés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 30 à 40 %.

Ainsi, toutes les collectivités concernées ont adhéré à ce programme d'études et d'investissement. **Le Syndicat d'Eau de Yerville a été désigné coordonnateur** pour constituer un groupement de commande pour l'ensemble des études et des travaux nécessaires. Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera réalisée avec un bureau d'étude choisi après appel d'offre.

Il est impératif pour le Syndicat d'eau et d'assainissement de Yerville et les collectivités voisines d'assurer, pour les générations futures, une continuité de service de distribution d'eau potable en qualité et en quantité. Le développement de nos territoires et le bien être de tous en dépend.

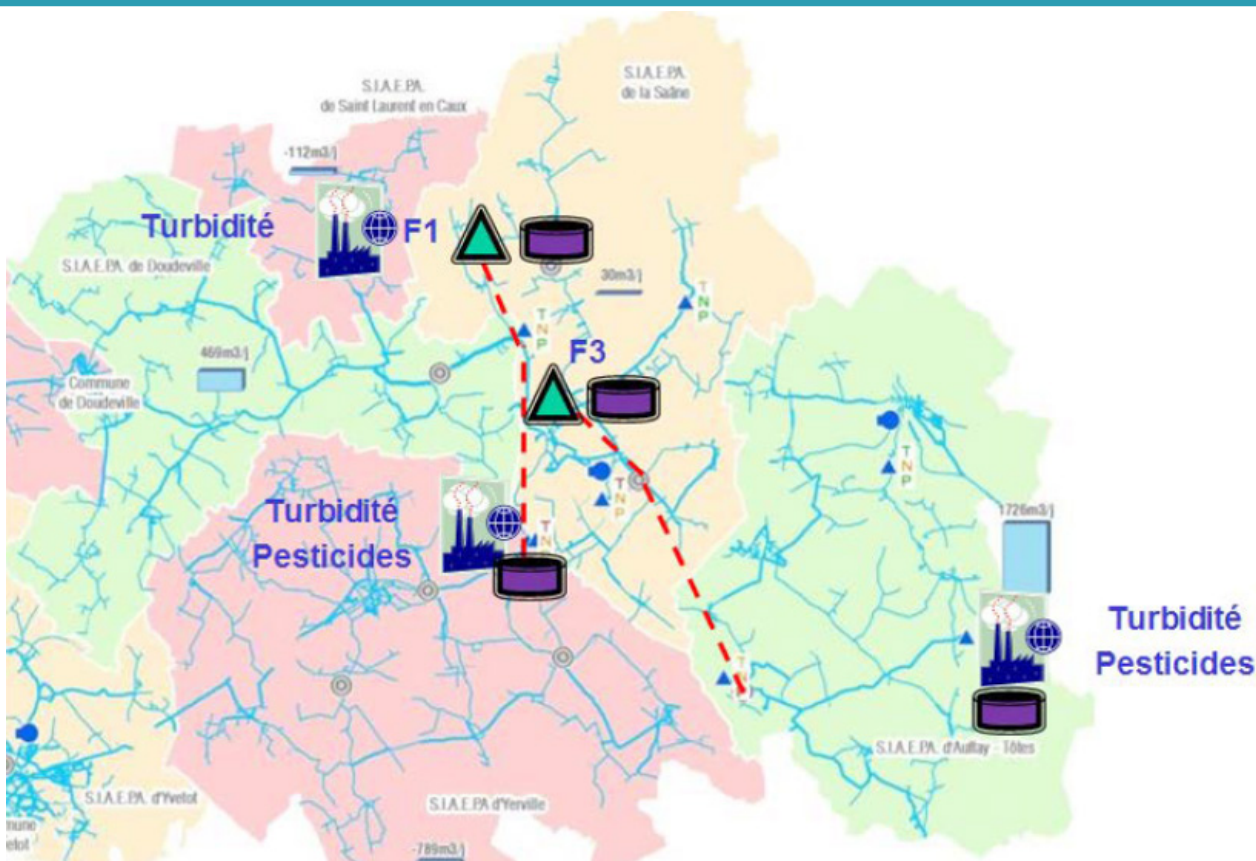


Schéma du scénario pour la sécurisation établi